



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## BILAN DES CONTRÔLES ROUTIERS DU WEEK-END DU 23 AU 25 FÉVRIER 2018 & DE L'ACCIDENTALITÉ DU 19 AU 25 FÉVRIER 2018

- **Bilan des contrôles routiers du week-end du 23 au 25 février 2018 :**

Au-delà des actions de prévention et de dissuasion, les contrôles ont pour objet de sanctionner les comportements dangereux, et prioritairement : la vitesse excessive, l'alcool au volant, l'usage du téléphone au volant, le non-port de la ceinture de sécurité.

### Infractions relevées par les forces de police et de gendarmerie :

- **197** vitesses excessives\*,
- **11** conduites sous l'empire d'un état alcoolique,
- **10** conduites après usage de substances ou plantes classées comme stupéfiants,
- **57** autres infractions (défaut de permis de conduire, utilisations de téléphone au volant, non port de la ceinture de sécurité, non respect de la signalisation, défaut de contrôle technique, infractions à la réglementation des transports... ),
- **16** permis de conduire retirés sur le champ.

\* : "hors équipements fixes"

- **Bilan de l'accidentalité du 19 au 25 février 2018 :**

Pendant cette semaine, on déplore **3 accidents, 1 personne tuée et 2 personnes blessées dont 2 hospitalisées.**

Automobiliste, motocycliste, cyclomotoriste, cycliste, piéton, chacun d'entre nous doit respecter le code de la route, s'adapter aux conditions spécifiques de circulation, adopter une attitude courtoise et être particulièrement vigilant.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

### Contact presse

Bureau de la communication interministérielle – Préfecture de la Vienne  
pref-communication@vienne.gouv.fr - 05 49 55 70 00